Departement Hérault

Pierresvives

Domaine départemental ~ Montpellier

Archives départementales

Livret pédagogique

Exposition itinérante
Vivre la Guerre en Hérault 1939-1945

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

pierresvives.herault.fr

SAUVER ?

Le maréchal Pétain et le général de Gaulle. Deux hommes que l'histoire oppose.

Discours radiodiffusé du 17 juin 1940

"À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.
En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.
C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.
Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.
Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie."

Maréchal Pétain
Radio française, I7 juin I940

Extraits du discours radiodiffusé du 18 juin 1940

"[…] Nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer […] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ?
La défaite est-elle définitive ? Non ! […] Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. […] Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France.
Cette guerre est une guerre mondiale.
[…] Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.
Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.
Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres."

Général de Gaulle
BBC, Londres, I8 juin I940

À l'aide des panneaux et des discours ci-dessus, complétez le tableau ci-dessous :

	Maréchal Pétain	Général de Gaulle
Pays d'où est émis le discours		
Point commun entre les deux individus		
Motif commun avancé pour justifier la défaite		

(SUR)VIVRE

L'État français initie un projet idéologique, censé revivifier la France défaite, c'est la Révolution nationale. Celle-ci s'incarne par les nouvelles valeurs de la devise du régime de Vichy « Travail, Famille, Patrie ». Dans ce cadre de jeunes français sont appelés à se porter volontaires pour aller travailler en Allemagne. Des campagnes de propagande promeuvent ces organismes comme les Compagnons de France pour la Jeunesse.

ADH, 14 W 233

Cette affiche de 1942 reprend tous les codes d'une affiche de propagande. Associez chaque partie de l'affiche numérotée de 1 à 3 aux éléments démontrant qu'il s'agit d'une affiche de propagande.

1 ●	● Le culte du chef
2 ●	● Un organisme promoteur de la Révolution nationale
3 ●	● Le public cible de la campagne d'affichage

Les difficiles conditions de ravitaillement de l'Hérault entraînent une modification dans les modes de consommation des habitants, certaines initiées par les autorités et d'autres officieuses. La substitution est la règle dans les cuisines françaises et certains légumes racines sont mis à toutes les sauces.

Ci-dessous, quelques légumes racines utilisés quotidiennement afin de pallier au manque de légumes. À partir des descriptions, associez chaque légume a son nom.

a - Les tubercules du **topinambour** ont une forme mamelonnée, très irrégulière, arrondie ou ovale et ressemblent à ceux du gingembre. Ils sont recouverts d'écailles brunes rosées entre lesquelles apparaissent des nœuds.

● ●

b - La **chicorée** est une plante vivace qui développe une racine pivotante charnue. Son nom « intybus » vient du syrien, signifiant « tige creuse », comme une flûte.

● ●

c - La racine du **rutabaga** (qui est plus précisément une souche tubérisée) ressemble beaucoup à celle du navet mais s'en distingue par un collet généralement plus fuselé, une forme généralement plus arrondie.

● ●

Panneau 4

(SUR)VIVRE

Dès l'instauration de l'État français le 10 juillet 1940, le maréchal Pétain s'entoure de militants antisémites et ne tarde pas à prendre des mesures radicales. La loi sur le statut des Juifs voit le jour le 3 octobre 1940. Cette législation annonce toute une série de mesures d'exclusion visant les juifs français ou étrangers. L'été 1942 voit les premières rafles à l'initiative du gouvernement de Vichy, d'abord en zone occupée puis en zone dite libre.

Le document ci-dessous a été produit à la suite des rafles d'août 1942 dans l'Hérault. Le terme d'*Israélites* renvoie aux juifs étrangers présents sur le territoire national. À partir du document, répondez aux questions ci-dessous :

a - Combien de juifs étrangers (*Israélites*) ont été « ramassés », c'est-à-dire arrêtés, durant ces rafles ?

.....

b - Combien de juifs étrangers (*Israélites*) sont manquants à l'issue de ces rafles ?

.....

c - Trouvez au moins une raison pour expliquer que certains juifs étrangers (*Israélites*) soient manquants.

.....

Le terme "ramassés" vous semble-t-il adéquat lorsqu'il s'agit d'êtres humains ?

RESULTATS DES OPERATIONS DE REGROUPEMENT DES ISRAELITES DU 26 AOUT ARRETE AU 27 AOUT 1942.

		Nombre d'Israélites			
		A RAMASSER	RAMASSES	EXEMPTES	MANQUANTS
GENDARMERIE	SECTION DE MONTPELLIER	I44	43	I0	9I
	SECTION DE LODEVE	79	53	-	26
	SECTION DE BEZIERS ...	I37	89	-	48
	SECTION DE SETE	I35	36	30	69
COMMISSAIRES de :					
MONTPELLIER		I27	I5[illegible]	-	II2
BEZIERS		II4	35	8	7I
SETE		74	50	I9	5
CLERMONT L HERAULT		6	2	-	4
FRONTIGNAN		60	I8	I	4I
LUNEL		2	2	-	-
BEDARIEUX		I0	I0	-	-
PEZENAS		37	I7	4	I6
~~MEZE~~					
AGDE		40	I3	-	27
PALAVAS		59	I7	26	I6
TOTAUX ...		I024	400	98	526

ADH, 1000 W 316

Panneau 5

COLLABORER *VS* RÉSISTER

La collaboration avec l'occupant nazi passe par la création de différents organismes armés. Ils ont pour objectif de défendre l'idéologie nazie et la Révolution nationale sur le territoire français mais également lors des campagnes militaires de l'Allemagne. Ainsi, si la Milice est une organisation paramilitaire agissant en France, la Légion des Volontaires Français a pour vocation de combattre sur le front soviétique.

Dans le même temps la résistance s'organise pour lutter contre l'occupant et l'État français. Des petits groupes rapidement constitués et des regroupements ayant une organisation plus large comme les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), promeuvent la défense des valeurs républicaines et un idéal démocratique.

À partir des documents présents sur le panneau, reproduisez l'emblème des FFI :

Observez le document ci-dessous sur le panneau d'exposition. Repérez quelle partie de cette archive promeut la collaboration et quelle partie incite à la résistance. Rayez la mauvaise réponse dans les deux cadres.

Résistance / Collaboration

Résistance / Collaboration

ADH, 1000 W 316

Panneau 6

COLLABORER *VS* RÉSISTER

Dire non : maquis et sacrifice

Le choix de contester le régime mis en place à la suite de la défaite de juin 1940 est propre à chaque individu. Le résistant est donc celui qui s'oppose à l'occupation allemande mais également à la politique collaborationniste de l'État français. Les modes d'engagement sont nombreux, du collage de papillons dans l'espace public jusqu'à la lutte armée.

À partir de la carte indiquant la localisation des maquis, complétez le texte suivant :

Les maquis correspondent à des regroupements de ..... qui se réunissent afin de préparer des actions, notamment armées. Dans le département de l'Hérault, on dénombre une multitude de maquis durant l'année I944, essentiellement localisés dans le ..... du département. Situés dans des lieux difficiles d'accès, ces campements portent chacun un nom différent comme par exemple ..... , ... ou ..... .

Lisez ce document présent sur le panneau et relevez les informations suivantes :

ADH, 1000 W 300

- Commune où l'exécution s'est tenue : .....
- Commune où les individus ont été arrêtés : .....
- Motif d'exécution : .....

À partir de la carte indiquant la localisation des maquis, complétez la légende suivante :

Légende :

★ Commune où les résistants ont été arrêtés :

.....

▲ Commune où l'exécution s'est tenue :

.....

Lieu commémorant l'exécution de ces résistants :

.....

Panneau 7

RECONSTRUIRE

Le temps de la Libération est également un temps de retour de la légalité républicaine avec la fin du régime de Vichy.
Les responsables de la collaboration vont devoir répondre de leurs actes durant ces mois d'épuration qu'elle soit judiciaire ou extra-judiciaire.

Le document ci-contre distingue l'**épuration légale**, c'est-à-dire celle où les accusés ont été jugés dans le cadre d'un procès, de l'**épuration spontanée** qui correspond à la condamnation des présumés collaborateurs **sans procès**.

Relevez la peine qui a été le plus prononcée durant l'épuration légale.

.....

À l'aide de la note inscrite en bas du document, trouvez une explication pour justifier le choix des juges pour cette peine spécifiquement.

1. Perte des droits civiques (vote, éligibilité et exclusion de certaines professions, notamment la fonction publique).
Source : *Les Collections de l'Histoire*, n°28, 2005.

.....

.....

Panneau 8

REFAIRE SOCIÉTÉ

ADH, 12 Fi 225

Le Gouvernement Provisoire de la République française permet l'établissement de la IVème République avec la nouvelle constitution datée d'octobre 1946. Tous les Français, hommes et femmes, âgés de plus de 21 ans, sont consultés pour choisir leurs représentants.

Sur le document présent sur le panneau, repérez un élément montrant que les femmes prennent part à ces élections.

.....

.....

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Actions pédagogiques et culturelles

serv-educa.archives@herault.fr

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

© Archives départementales de l'Hérault - 2025

archives.herault pierresvives.herault

Département Hérault

Pierresvives
Domaine départemental ~ Montpellier
pierresvives.herault.fr